

78^e ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ (AMS)

**Déclaration préparée par le Burkina Faso sur le Point
13.4 : Maladies transmissibles
« Feuille de route mondiale pour vaincre la
méningite à l'horizon 2030 »**

Monsieur le Président,

Le Burkina Faso a l'honneur de prendre la parole au nom des 47 États Membres de la Région africaine sur ce point de l'ordre du jour.

Le Groupe africain salue la qualité du rapport du Directeur général de l'OMS sur la mise en œuvre de la Feuille de route mondiale pour vaincre la méningite à l'horizon 2030 et se félicite des efforts de notre Organisation commune en vue d'éradiquer les maladies transmissibles.

Nous saluons particulièrement les efforts constants de l'OMS dans le but de renforcer l'aptitude des pays à mettre en œuvre les interventions pluridisciplinaires intégrées visant à prévenir, à combattre et à prendre en charge la méningite, ainsi qu'à garantir que les stocks de vaccins anti-méningococciques soient suffisants et à en favoriser un accès équitable.

La Région africaine se félicite de l'introduction du vaccin anti-méningococcique conjugué pentavalent ACWYX (Men5CV) dans la ceinture africaine de la méningite, ce qui permettra une meilleure couverture vaccinale et une surveillance accrue de la maladie.

Nous nous réjouissons aussi du renforcement des soins de santé pour les séquelles de la méningite, ainsi que de l'amélioration de la surveillance épidémiologique en Afrique, notamment à travers l'intégration des systèmes de surveillance systématique, renforçant ainsi la détection précoce et la réponse rapide aux épidémies.

Tout en saluant les efforts de renforcement des capacités nationales des pays africains, la Région africaine voudrait exhorter l'OMS à poursuivre son accompagnement dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux alignés sur les cinq piliers de la Feuille de route mondiale, couvrant la prévention, la surveillance, le traitement, le soutien aux personnes affectées et la sensibilisation.

Nous souhaiterions également encourager le renforcement des mécanismes de financement durable afin de soutenir la mise en œuvre effective des interventions.

En conclusion, la Région Africaine prend note du rapport et invite le Directeur Général à continuer d'informer l'Assemblée Mondiale de la Santé sur les activités de l'OMS, en vue de l'atteinte des objectifs de cette Feuille de route d'ici son échéance fixée à 2030.

Je vous remercie.